

Chemillé -en- Anjou

MAGAZINE

UNE RENTRÉE
DYNAMIQUE !



Cultivons nos liens



Actualité

p. 4-9

- **Guid'asso : un appui à la vie associative**
- **Agir pour les seniors**
- **Agir contre les violences faites aux femmes**



À la une

p. 10-11

- **Favoriser l'accès à une complémentaire santé**



Rencontres

p. 12-13

- **Être aidant un rôle de l'ombre si précieux**
- **Une passion largement rock !**



Économie

p. 14-17

- **Quand l'acier devient art**
- **Prendre soin de vous**
- **Mettre en lumière les créateurs**

À 13!

p. 18-29



- **Faire son marché, un mode de consommation, un état d'esprit**
- **Une rentrée sur les chapeaux de roues !**
- **Au cœur des travaux**

La vie en Mauges

p. 30-33



- **Et si vous repensiez vos trajets domicile-travail ?**

Expression des listes

p. 34

Infos à croquer

p. 35

CITOYENS DE DEMAIN



« *Éduquer : art de former les enfants ou adolescents, en développant leurs qualités physiques, intellectuelles et morales pour leur permettre de vivre leur vie personnelle et sociale de manière épanouie.* »
 Au sens de la citoyenneté, j'ajoute à cette définition de l'éducation, la vocation de leur permettre de raisonner seul, **de comprendre le monde qui les entoure, de trouver les ressources pour devenir des adultes informés et éclairés.** Chemillé-en-Anjou soutient l'éducation de nos enfants et adolescents à travers ses politiques publiques.

En tant que chef de file, la commune est l'autorité organisatrice de l'ensemble des accueils petite enfance. Elle assure la mise à disposition de bâtiments, de moyens financiers ainsi que d'agents municipaux, nombreux à travailler au quotidien en contact avec les enfants.
 Chemillé-en-Anjou accompagne également les écoles primaires dans leurs besoins afin que les

élèves puissent effectuer leurs apprentissages dans un environnement adapté. À ce titre, les projets actuels de rénovation des écoles François Bernier de Valanjou ou Georges Brassens à Chemillé font exemples. De nombreuses animations culturelles ou sportives (Savoir Rouler à Vélo, Chemillé-on-en-joue, Olympiades des écoles...) sont également proposées à la jeunesse afin de lui offrir un accès à des disciplines et des temps de loisirs variés.

Avec l'équipe municipale, nous menons ces politiques publiques dans le sens du Projet Éducatif de Territoire. Co-construit avec les acteurs éducatifs, il est un référentiel commun qui nous permet d'entreprendre nos missions éducatives, collectivement, dans le respect des besoins et des aspirations de chaque enfant.

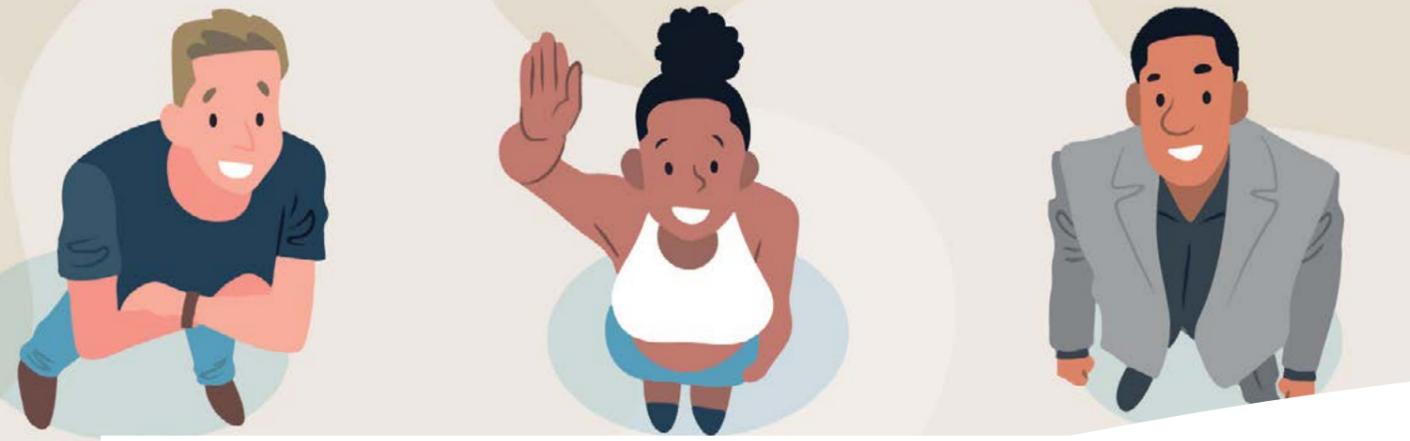
Le Conseil Municipal des Jeunes, comme les associations locales contribuent, à leur niveau, à développer le sens civique des jeunes générations. Agir contre le harcèlement scolaire, s'engager en tant que bénévole, participer à des manifestations associatives solidaires sont autant d'occasions de les faire grandir tels des citoyens sensibilisés et épanouis.

Éduquer est un challenge à relever. Faire de notre société une société juste où chacun peut se sentir bien et nourrir le collectif. En tant qu'élus municipaux, c'est avec envie et ambition, avec vous, que nous nous engageons dans cette vocation.

« Comprendre le monde et trouver les ressources pour devenir des adultes informés et avertis »

Hervé Martin,
Maire de Chemillé-en-Anjou





GUID'ASSO : UN APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE

Chemillé-en-Anjou a été labellisée « Guid'Asso », niveau information. Une adhésion qui vient conforter la politique de la ville d'accompagnement et de soutien aux associations du territoire. Présentation et explications.

Depuis 2017, l'État a entrepris une méthode de coconstruction en faveur de la vie associative afin de structurer et renforcer l'accompagnement des associations. Sur le plan régional, un état des lieux et un diagnostic de l'existant en matière d'appui à la vie associative ont été réalisés en 2022. Les besoins, les constats et les objectifs identifiés ont notamment conduit à la création du label Guid'Asso, un réseau de structures autorisées par l'État qui répondent à des critères communs.

LES OBJECTIFS DU RÉSEAU GUID'ASSO

Le réseau Guid'Asso porte un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations loi 1901. Il se compose de structures locales diverses (collectivités, institutions, associations...) qui accueillent, orientent, informent et accompagnent toute personne désireuse de s'informer ou s'investir dans la vie associative. La commune de Chemillé-en-Anjou fait partie du niveau « information » du réseau et a donc différentes missions :

- Apporter une information adaptée à la demande ou au besoin sur les éléments essentiels de la vie associative (loi 1901, création, modification ou fonctionnement d'une association...);
- Mettre à disposition une documentation de base actualisée ;

- Faire connaître les outils existants (sites ressources, guides...) et les modalités d'accès à ceux-ci ;
- Expliciter les principales démarches obligatoires (création, modification, immatriculation, dissolution) et leurs étapes.

BIEN PLUS QU'UN RÉSEAU

Les adhérents au label Guid'Asso participent activement à la vie du réseau en apportant leur contribution, leurs compétences et leur soutien aux autres membres du réseau. Concrètement, cela se traduit par des échanges, le partage de connaissances, de pratiques et l'accès à des formations et réunions permettant le développement de compétences. La politique d'accompagnement des associations souhaitée par les élus est ainsi renforcée via ce label. L'ensemble des associations du territoire, tous secteurs confondus, peut faire appel à ce service. Les petites et moyennes associations qui n'appartiennent pas à une organisation collective, fédérale (...) peuvent ainsi avoir accès à des ressources documentaires, logistiques et humaines susceptibles de les aider.

Plus d'informations sur Guid'Asso :



RENCONTRE AVEC LES RACONTEUSES

Connaissez-vous les « raconteuses » de Chemillé-en-Anjou ? Ce sont elles (et lui) qui racontent des histoires aux enfants dans les bibliothèques du territoire. Rencontre avec Monique, Michel et Marie-Laure qui participent au festival « Heureux qui comme un conte ».

Pouvez-vous vous présenter ?

Nous sommes 3 raconteuses : Monique Commeau, retraitée et raconteuse depuis plus de 30 ans, Michel François, également retraité, enfin Marie-Laure Type, raconteuse depuis 2019 comme Michel. Elle est actuellement animatrice auprès d'enfants.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre rôle lors du festival « Heureux qui comme un conte » ?

MF : Nous allons participer au goûter d'ouverture le samedi 12 octobre ainsi qu'à l'animation « Mes grandes histoires » durant lesquels nous présenterons des contes au public.

MC : Les contes sont choisis en fonction des thèmes abordés dans les spectacles lors du festival. Pour cela, nous travaillons avec Jimmy Quiquemelle, conteur professionnel.

MLT : Une fois les contes choisis, on décide qui raconte quelle histoire. Certains contes se font à plusieurs voix aussi. On se prépare ensuite chez nous avant le grand oral.

D'ailleurs, comment vous préparez-vous ?

MC : Il s'agit d'une véritable gymnastique de l'esprit. Nous cherchons à nous approprier l'histoire et chacun l'adapte en fonction de sa

personnalité. Nous sommes tous différents : pas la même tonalité, la même approche, le même regard... Plus nous pratiquons et plus c'est facile.

MLT : Ceci dit, nous avons quand même toujours le trac (*rires*). Cela reste avant tout un vrai plaisir.

MC : C'est un réel plaisir pour nous et nous procurons du plaisir. C'est important. Quand nous arrivons à emmener le public dans notre bulle et que les yeux pétillent, c'est vraiment super !

Que diriez-vous à des personnes qui pourraient être raconteuses ?

MLT : Nous sommes de moins en moins nombreuses. Si vous avez envie d'essayer, il ne faut surtout pas hésiter.

MF : C'est accessible à tout âge. À Chanzeaux, on a une petite raconteuse bénévole de 10 ans, Énora, qui présentera son histoire au public, avec Estelle Bouchaud, le 23 octobre à la bibliothèque. Le 26 octobre, il y a un « stage contes » à la médiathèque avec Jimmy Quiquemelle. Cela peut être l'occasion de venir s'essayer à l'exercice dans la joie et la bonne humeur bien sûr !

Festival « Heureux qui comme un conte »

Du 12 octobre au 8 novembre

Tout le programme sur www.chemille-en-anjou.fr



Monique Commeau, Michel François et Marie-Laure Type, une passion commune : raconter des histoires.

LA JEUNESSE S'INVESTIT POUR LE TERRITOIRE

Janvier 2025 est synonyme d'une nouvelle mandature pour le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Chemillé-en-Anjou. Les jeunes du territoire peuvent s'impliquer dans la vie locale, mener à bien des projets, et faire entendre leur voix.

UN INVESTISSEMENT COLLECTIF AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Au fil de ces 2 années, le CMJ s'est mobilisé sur des sujets forts pour les jeunes comme pour les adultes, tel que le harcèlement scolaire, extrascolaire et le cyberharcèlement. Ils ont également mis sur pied la « Balade Verte » avec pour ambition de sensibiliser à l'écologie et participer en tant « qu'ambassadeurs » à la journée portes ouvertes des clubs de sport du territoire. Ces jeunes conseillers comptent bien aller jusqu'au bout de leur engagement. Ils travaillent actuellement à l'organisation d'ateliers participatifs autour des oiseaux et d'un forum des métiers insolites pour la fin de l'année.

Si vous êtes nés entre 2011 et 2013 et que, comme Soline, vous fourmillez d'idées et de projets à développer pour l'intérêt général de Chemillé-en-Anjou, le moment est peut-être venu de s'investir pour votre commune.

Contact :
service enfance-jeunesse de Chemillé-en-Anjou
02 41 30 42 42 - www.chemille-en-anjou.fr

Après deux années riches de projets, d'actions, de rencontres et de moments forts, l'heure approche pour les jeunes conseillers de Chemillé-en-Anjou, officiellement nommés en janvier 2023, de passer le relais. Pour rappel, le CMJ est une instance qui permet aux jeunes du territoire de s'impliquer dans la vie locale. Véritable lieu d'apprentissage à la citoyenneté, les futurs jeunes conseillers vont pouvoir réfléchir, élaborer et contribuer à la concrétisation de projets sur différents thèmes tels que le sport, les loisirs, l'environnement, la culture, la solidarité..., ou encore faire part de leur avis sur les sujets relatifs à l'enfance-jeunesse. Ils participent également aux cérémonies ou événements de la commune.

Ces jeunes conseillers vont donc devoir être à l'écoute, échanger, s'exprimer, débattre, participer à la citoyenneté. Ils seront également amenés à rencontrer et échanger régulièrement avec les élus de Chemillé-en-Anjou. « Être jeune conseillère m'a permis de découvrir les rouages d'une collectivité et d'apprendre à construire et mener à bien des projets, en équipe. » explique Soline Goeury.

Les membres du CMJ lors de la soirée sur la sensibilisation au harcèlement scolaire



AGIR POUR LES SENIORS

Près de 5 750 personnes de plus de 60 ans vivent à Chemillé-en-Anjou. La collectivité a à cœur d'agir et de leur proposer des actions afin de les accompagner pour bien vivre sur le territoire et qu'elles puissent prendre pleinement part à la vie de leur commune

Le partage et l'échange sont des valeurs que Chemillé-en-Anjou porte envers les seniors. La Semaine bleue, placée sous le signe de l'intergénérationnel en est le parfait exemple en proposant des rencontres entre les seniors et les enfants. Les écoles y participent avec une volonté forte. De nombreuses actions ont ainsi été mises en place entre le 30 septembre et le 6 octobre : marche, initiations à la boule de fort, à la pêche, jeux... L'objectif était de favoriser le lien social et changer les regards des uns sur les autres et ainsi lutter contre l'âgisme. La mobilisation des associations du territoire a permis également de faire découvrir, de valoriser le patrimoine local et de créer des moments de partage autour des passions, le tout en adéquation avec le thème de l'année : « Bouger pour entretenir la flamme ».

Ces actions font naître de belles relations qui perdurent dans le temps comme la correspondance postale ou encore des animations avec les résidents du cœur de ville et les jeunes de la Maison Familiale Rurale de Chemillé.

Dans un esprit similaire, les communes déléguées invitent annuellement les seniors à partager le repas des aînés, un moment de partage et de convivialité.

UN GUIDE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU QUOTIDIEN

Pour répondre aux questions que peuvent se poser les seniors au quotidien et selon les étapes de leur vie, Chemillé-en-Anjou a travaillé un outil qui leur est destiné. La constitution de ce guide a été rendue possible grâce notamment à la participation des aînés lors de consultations citoyennes en 2023 permettant de comprendre leurs besoins. L'idée était de travailler pour eux et avec eux. Un groupe de relecteurs issus des 13 communes déléguées s'est d'ailleurs formé afin d'apporter un regard sur ce guide « Actifs à tout âge ». **Sortie prévue début 2025 !**

Un magazine dédié

La Gazette à Lunettes, le magazine porté par le Centre social du Chemillois est réalisé pour et par les retraités, vit sa deuxième jeunesse. Une équipe de bénévoles s'est constituée en décembre 2023 pour former un comité de rédaction et proposer des contenus plus adaptés aux retraités du territoire. Alors bonne lecture !



Atelier auto-palpation mammaire organisé lors d'Octobre Rose 2023

OCTOBRE ROSE : PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Sensibilisation au dépistage du cancer du sein, semaine de l'alimentation, semaine de la santé mentale, les actions en faveur de la santé sont nombreuses en ce mois rose. Explications.

Pour la troisième année consécutive, le mois d'octobre est placé sous le signe de la prévention à Chemillé-en-Anjou avec une volonté forte d'agir contre le cancer du sein. Un engagement essentiel compte tenu du taux de dépistage de ce cancer à Chemillé-en-Anjou qui est de 56%. Si cette campagne de dépistage s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans, l'objectif est bien sûr de sensibiliser toutes les femmes quel que soit leur âge. C'est pourquoi, cette année encore des ateliers d'autosurveillance mammaire sont organisés dans les pharmacies ainsi qu'au laboratoire d'analyses. L'objectif étant de découvrir et apprendre les gestes à pratiquer grâce aux conseils des sages-femmes du territoire et de la Ligue contre le cancer.

UN MOIS RICHE EN ANIMATIONS SANTÉ

Dans le cadre du projet Santé et Territoire de Chemillé-en-Anjou, le Comité Consultatif de la santé, composé d'habitants des 13 communes déléguées priorise la sensibilisation à une alimentation saine. Alors pour agir en ce sens,

et faire le lien avec la semaine de l'alimentation portée par Mauges Communauté, la collectivité propose en parallèle de la marche Octobre Rose du 20 octobre, des actions de sensibilisation sur l'alimentation et l'activité physique, à travers des jeux, quiz, dégustation de soupe d'automne avec des produits locaux de saison...

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA PRÉVENTION

Parce que la santé est l'affaire de tous, la collectivité souhaite ouvrir le champ de la prévention au-delà d'Octobre Rose en cohérence avec le projet Santé et Territoire. Elle fera de ce mois d'octobre un mois de prévention et de sensibilisation sur différents champs. Ainsi, un forum santé, gratuit et ouvert à tous, sera organisé l'année prochaine, en octobre 2025. Chacun pourra participer à des ateliers interactifs, assister à des conférences, ainsi qu'à bien d'autres activités et découvrir l'offre de santé du territoire.

AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Concernée à l'échelle locale, Chemillé-en-Anjou s'engage dans cette lutte contre les violences faites aux femmes.

Les violences conjugales touchent toutes les tranches d'âge et toutes les classes sociales. En France, en moyenne, 1 femme sur 10 est victime de violences conjugales. Derrière ce chiffre, il y a des femmes et leurs enfants, victimes, qui ont besoin d'aide et de soutien. Parce que la prévention et l'action sont des clés pour faire reculer ces actes, Chemillé-en-Anjou et le Centre Communal d'Action Sociale s'impliquent. Des démarches ont d'ores et déjà été lancées à l'image du temps de sensibilisation des maires délégués et des agents d'accueil des mairies déléguées afin de leur donner des clés pour agir de manière adaptée face à de telles situations. À l'approche du 25 novembre, le CCAS a décidé, en partenariat avec le collectif féministe de Chemillé-en-Anjou, la déléguée départementale aux droits des femmes et l'association Solidarité

Femmes de se mobiliser tout au long du mois sur plusieurs actions (cf. Agenda) :

- Expositions « Portraits de femmes » et « Engrenage »
- Représentation théâtrale « Elles commencent où l'histoire des femmes »
- Projection d'un film
- Distribution de sachets de baguette avec un violentomètre dans toutes les boulangeries du territoire
- Journée de sensibilisation à la médiathèque

Pour rappel, le **3919** est le numéro de référence pour toutes les femmes victimes de violences sexistes. Le CCAS est également disponible pour écouter, accompagner et orienter dans de telles situations.

LA RANDONNÉE POUR TOUS

L'association de La Chapelle-Rousselin, « Un pied d'avant l'autre » propose des sorties pédestres, VTT et running, le dimanche matin à ses 35 adhérents. Pour permettre l'inclusion et donner accès au plus grand nombre à la randonnée ou tout simplement aux sorties en famille, l'association met aussi à disposition des familles et des groupes, deux joëlettes et un mobile dream, autrement dit, un quad électrique pour personne à mobilité réduite. Avec ses 4 roues motrices et une autonomie de 70 km, le mobile dream accompagne les VTT dans les chemins plus escarpés. Toute personne à mobilité réduite ou ayant un proche vivant cette situation et ayant des projets de randonnée autour de Chemillé-en-Anjou, peut contacter l'association.



Avec le mobile dream, c'est parti pour la rando !

Référent de l'association pour les sorties joëlettes et mobile dream : Philippe Grellier - 06 10 73 95 10



FAVORISER L'ACCÈS À UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Dans le cadre de sa politique santé et territoire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chemillé-en-Anjou proposent une mutuelle communale à ses habitants et ceux qui travaillent sur le territoire. Ce dispositif peut vous intéresser !

Les contrats collectifs en entreprises donnent aujourd'hui une réponse uniquement destinée aux salariés. Partant de ce constat d'inégalités dans la prise en charge des dépenses de santé, le CCAS s'est interrogé sur son rôle à jouer dans l'accès aux soins. C'est ainsi, au regard des besoins exprimés par les habitants, que le CCAS a souhaité proposer une mutuelle dite communale avec des tarifs favorables, quels que soient l'âge, les ressources ou l'état de santé du bénéficiaire.

À QUI EST DESTINÉE LA MUTUELLE COMMUNALE ?

Elle s'adresse aux personnes qui vivent ou travaillent sur le territoire, non soumises

à un contrat collectif : salariés, retraités, personnes sans emploi, travailleurs indépendants, artisans, professionnels libéraux, agriculteurs, agents du secteur public...

LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DU CCAS DANS LE PROJET

Pour mettre en œuvre ce dispositif, un groupe de travail issu du CCAS a tout d'abord rencontré les assureurs intéressés. Ensuite, il a étudié leurs offres, réfléchi aux publics qui peuvent s'y inscrire, analysé les garanties et les offres complémentaires... pour *in fine*, qu'une seule mutuelle soit proposée. À l'issue, une convention de partenariat est signée entre les deux parties dans les conditions prévues.

Dans ce cadre, le CCAS s'inscrit dans un rôle de facilitateur, c'est-à-dire qu'il met en relation l'utilisateur intéressé et le mutualiste, il facilite l'organisation des réunions publiques pour informer la population, il met à disposition des locaux pour un accueil de proximité. Ce sont des points essentiels pour garantir la bonne mise en œuvre de la mutuelle communale.

LES AVANTAGES D'UNE MUTUELLE COMMUNALE

Bénéficier d'une mutuelle communale permet un tarif avantageux pour les assurés. La mutuelle communale prévoit une couverture de base complète (hospitalisation, soins courants, auditifs,



À noter dans vos agendas !

Des réunions publiques vous sont proposées pour vous informer et poser vos questions :

- **Mercredi 30 octobre à 10h**
salle de la Grange à Neuvy-en-Mauges
- **Mardi 5 novembre à 15h30**
salle paroissiale à La Tourlandry
- **Mardi 5 novembre à 19h**
salle des Perrochères à Chemillé

- Pour tout renseignement complémentaire ou si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à l'une de ces dates, contactez le CCAS
- Les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion peuvent se rapprocher de leur mairie déléguée

dentaires, optiques, bien-être et prévention). Elle donne également la possibilité de choisir parmi une palette d'offres complémentaires et facultatives (prévention santé, médecine douce, sport santé, nutrition, etc.).

L'adhésion est simple, sans délai de carence. Pour un accompagnement en proximité, des permanences régulières en communes déléguées sont prévues.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour permettre aux personnes intéressées de se renseigner en amont, trois réunions publiques animées par le mutualiste, sont organisées (voir dates ci-dessus).

L'objectif de ces réunions, ouvertes à tous et sans engagement, est de présenter l'offre, le détail des garanties, les options possibles, les démarches nécessaires, etc.

À cette occasion, les personnes intéressées pourront prendre rendez-vous pour une rencontre individualisée. Concrètement, la mise en place effective des premiers contrats est prévue début 2025.



Point de vue

La santé est au cœur de l'engagement municipal et la mutuelle communale vient compléter notre politique santé et territoire. Depuis le début du mandat, notre volonté est d'accompagner la population sur les services essentiels que la collectivité peut apporter.

C'est une action concrète en faveur d'une santé pour tous et du soutien au pouvoir d'achat. C'est un levier activé pour diminuer les inégalités. Le dispositif permettra également l'accès à une palette de services complémentaires pour le bien-être des habitants. Faire le choix de proposer une mutuelle santé efficace et abordable est une réponse solidaire permettant la souscription à tout habitant éligible. C'est un moyen d'améliorer l'accès aux soins de santé dans la proximité.

Anne-Rachel Bodereau, adjointe aux solidarités, la santé et à l'intergénération





Noël Prié livre un témoignage poignant sur son rôle d'aidant auprès de son épouse

ÊTRE AIDANT, UN RÔLE DE L'OMBRE SI PRÉCIEUX

La journée nationale consacrée aux aidants s'est tenue le 6 octobre. Aidant lui-même auprès de son épouse, c'est avec humilité que Noël Prié partage son vécu sur ce rôle engageant et sur l'importance de saisir les soutiens qui existent.

Une personne sur cinq est aidant en France. Un aidant accompagne de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, une personne en perte d'autonomie, afin d'accomplir tout ou partie des actes et activités de la vie quotidienne. Un rôle de l'ombre pour ces millions de personnes au quotidien bouleversé.

Noël Prié, habitant de Chemillé, a accepté de témoigner, avec émotion et humilité, de son rôle auprès de son épouse atteinte d'une maladie cognitive, une dégénérescence fronto-temporale, depuis 3 ans. « Petit à petit, nous avons remarqué, avec mes enfants, des changements. Elle nous faisait notamment répéter de plus en plus. Après consultation du corps médical, le diagnostic est tombé, il s'agissait d'une maladie cognitive contre laquelle il n'existe aucun traitement et qui allait conduire inexorablement à la dégradation de son état de santé. » Tout s'est alors enchaîné avec le développement de la maladie. « C'était une évidence pour moi de m'occuper de mon épouse, la question ne se pose pas. »

Soutenu par ses enfants, Noël a trouvé un appui auprès du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) de Mauges Communauté qui l'a orienté vers les démarches possibles. Il participe également aux ateliers destinés aux aidants qui se tiennent dans la salle

des Perrochères à Chemillé. « Cela me permet de rencontrer, d'échanger avec des personnes dans la même situation que moi. Nous partageons de beaux moments. Cela fait du bien car on voit moins les amis. La maladie fait peur et sans doute se sentent-ils impuissants... En tant qu'aidant, le sentiment d'être isolé et mis de côté est important. »

Avec l'avancée de la maladie, Noël ne pouvait plus laisser son épouse seule, « je devais garder un œil sur elle et l'accompagner dans certains gestes du quotidien. Au fil du temps, c'est devenu plus dur pour moi. J'ai dû me résoudre à l'idée que Mado rentre dans une unité adaptée (UPAD). » Si Noël lui rend visite chaque semaine et va la chercher tous les dimanches pour passer l'après-midi ensemble chez eux, le sentiment de culpabilité reste présent. « J'essaie de penser un peu à moi mais c'est difficile, je culpabilise toujours. J'aurai voulu m'occuper de mon épouse jusqu'au bout. »

À travers son témoignage, Noël souhaite souligner l'importance de la place d'aidant et leur dire qu'ils ne sont pas seuls.

Contact :
Centre Communal d'Action Sociale : 02 41 30 29 90
Une conférence « Aider pour mieux se préserver » est organisée le 29 novembre à Chemillé (cf Agenda)

UNE PASSION LARGEMENT ROCK !

Ils sont 3. Ils sont passionnés de musique. Ils ont à cœur de partager leur passion et animer leur territoire. Antoine, Matthias et Jean-Charles dit « Janch » sont les trois créateurs du concert Accord de Puissance organisé le 30 novembre au Théâtre Foirail.

Richesse du succès de 2023, c'est à la deuxième édition de ce concert largement rock pour lequel le trio œuvre cette année. L'Accord de Puissance est né au sein de la commission musique de l'association Un Pas de Côté à Saint-Lézin. C'est justement lors d'une de ses réunions que le déclic s'est produit. Un tour de table, des envies similaires, l'aventure est née ! Quand l'association Un Pas de Côté soutient la partie administrative, Antoine, Matthias et Janch assurent l'ensemble de l'organisation de cet événement d'ampleur. Du choix de la programmation jusqu'à l'hébergement ou la restauration des groupes, en passant par la technique son et lumière, la recherche de sponsors ou encore la communication, nos trois bénévoles sont à pied d'œuvre durant de longs mois pour proposer ce concert.

« Nous sommes passionnés de musique, plus particulièrement de musique amplifiée. C'est cet amour de la zic et l'envie profonde de partager cela avec le public qui nous a poussé à créer l'Accord de Puissance. Nous apprécions particulièrement les groupes que nous proposons. Ce goût pour leur musique nous pousse à les faire venir et mettre en avant ce qu'ils font. Le partager avec le plus grand nombre est notre plus grande récompense », confie Antoine.

Au-delà de cette envie de promouvoir le rock au sens large, c'est aussi l'envie d'animer leur territoire et d'offrir un concert dans un style complémentaire à l'offre culturelle déjà existante qui les anime. L'Accord de Puissance permet une nouvelle vision sur le rock et peut rompre avec certains a priori sur cette famille musicale en rendant visible les différentes formes qu'elle peut prendre.

« Nous travaillons avec des groupes du Grand Ouest, des entreprises et partenaires locaux. C'est important pour nous de valoriser ce savoir-faire et de partager le potentiel du territoire avec les habitants et visiteurs de Chemillé-en-Anjou. Cela fait partie de notre motivation au même titre que d'agir au sein du monde associatif » explique Matthias.

Vous l'aurez compris, ces trois-là ne sont plus à convaincre : musique, sens du partage, dynamique d'un territoire et plaisir du concert, c'est une belle recette du bonheur. Et vous, qu'en pensez-vous ? Pour le savoir, invitez-vous à l'Accord de Puissance 2, samedi 30 novembre au Théâtre Foirail.

Matthias, Janch et Antoine trois passionnés de rock, fondateurs de l'Accord de Puissance



Plus d'information en page 13 de l'agenda

Contact et billetterie :
<https://linktr.ee/laccorddepuissance>
06 88 43 19 03 / laccorddepuissance@gmail.com





Installé à son bureau conçu par lui-même et inspiré de l'œuvre d'Eiffel, le viaduc de Garabit, Fabrice Coutant conçoit vos projets personnalisés

QUAND L'ACIER DEVIENT ART

À 52 ans, Fabrice Coutant réalise enfin son rêve : créer son entreprise de conception de mobiliers intérieurs et extérieurs en acier, un matériau qu'il affectionne plus que tout.

Formé auprès des Compagnons du Devoir en tant que chaudronnier soudeur puis au dessin en bureau d'études, Fabrice Coutant est doté d'une expérience de 35 années en entreprise dans des secteurs aussi divers que variés : armement, aérospatial, naval, centrales nucléaires... Au début de l'année 2024, il décide de créer son entreprise, FC créations, un rêve devenu enfin réalité.



Un brasero design et dernier cri !

PASSION ACIER

Fabrice voue une véritable passion pour l'acier, un métal noble et résistant qui s'associe parfaitement avec le bois, le verre et le béton. Ses compétences manuelles et théoriques lui permettent de concevoir et de réaliser des produits novateurs pour lesquels il n'hésite pas à déposer un modèle auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Fabrice propose la confection de projets mobiliers, structures et décorations intérieures et extérieures à

destination des particuliers et professionnels. Parmi les créations exposées dans les salons, on retrouve son brasero, son bureau inspiré du viaduc de Garabit conçu par Gustave Eiffel ou encore son horloge Austerlitz et ses cinq mécanismes. Notre entrepreneur est également ouvert à la sous-traitance auprès des industriels, des agriculteurs et des viticulteurs ainsi qu'à la rénovation et la création de portails.

DES PRODUITS ET PROJETS PERSONNALISÉS

Grâce à son large savoir-faire, Fabrice s'adapte à votre demande afin de réaliser votre projet entièrement personnalisé. Il conçoit le produit, chez lui, sur son ordinateur avant de le créer de toutes pièces dans son atelier. Mettre en valeur vos espaces de vie en y apportant une ambiance unique et chaleureuse, voilà la finalité recherchée par FC créations.

Constamment en train de réfléchir à la création de produits novateurs, Fabrice travaille actuellement sur la réalisation de structures avec système de brumisation haute pression intégré qui pourraient aussi bien intéresser les particuliers, paysagistes, grossistes, architectes, ou bien encore les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie.

Contact : 06 82 75 07 38 – fabricecoutant@orange.fr
www.fc-creations.net

VERS UN SOMMEIL APAISÉ

Votre enfant rencontre des difficultés pour s'endormir ? Son sommeil est ponctué d'insomnies ? Sandie Gaborieau, consultante en sommeil bébé et jeune enfant, également infirmière puéricultrice depuis 2007, accompagne les familles pour retrouver des nuits plus sereines. Après une première prise de contact, les parents fournissent un état des journées et des nuits sur 7 à 10 jours, un support essentiel à l'analyse du quotidien. Dans un second temps, en visio ou à domicile, un échange plus poussé permettra à Sandie de proposer des fiches d'actions et des conseils à mettre en place. Pour la santé de l'enfant et la sérénité du foyer, les changements s'observent sous 3 semaines environ.



« Ce n'est pas une fatalité. Des solutions existent pour que les nuits redeviennent calmes et reposantes. »

Contact : 06 49 15 23 36 - sandie.gaborieau@ecomail.fr
Facebook : Sandie Gaborieau

PRENDRE SOIN DE VOUS



Sabrina Douet, une professionnelle au service de votre santé et de votre bien-être

Sabrina Douet a créé son activité de réflexologue en début d'année. Installée à Valanjou, elle s'est formée à l'école intégrative de réflexologie à Treffieux (44). La réflexologie est une pratique qui permet de dynamiser les différentes fonctions de l'organisme, de réguler le stress, de stimuler la circulation veineuse et lymphatique. Elle aide à diminuer les douleurs, renforcer le système immunitaire, apporter une harmonisation physique, psychique et émotionnelle, etc. « Prendre soin des autres est une notion qui m'anime personnellement. Tout naturellement, cela m'a incitée à m'orienter vers la réflexologie dans le cadre d'une reconversion. C'est une pratique très efficace et complémentaire des professionnels de santé, qui ne remplace en rien l'avis du médecin », précise Sabrina.

Contact : 06 13 85 86 45
Facebook : Sabrina, Réflexologie plantaire et Harmonie

DES MOTS SUR LES MAUX

Installée depuis juillet à Chemillé, Delphine Goislot est conseillère conjugale et familiale. Elle reçoit des adolescents, adultes ou seniors, en couple ou célibataires, hommes et femmes. L'objectif ? Mettre des mots sur les maux. La professionnelle aborde toutes sortes de problématiques conjugales (couples en crise, problèmes de communication, d'infidélité, de sexualité...) ou familiales (bien vivre sa parentalité, sa puberté, les relations intrafamiliales). Delphine Goislot accompagne également les couples en instance de séparation ainsi que leurs enfants. Enfin, elle reste à l'écoute par rapport à toute forme de violence (harcèlement scolaire, inceste, viol...) orientant vers des professionnels de santé ou des associations si nécessaire. Delphine Goislot est tenue au respect du secret professionnel.

Au centre de soi : 144 rue Nationale - Chemillé
Prise de rendez-vous possible les lundis, mardis et vendredis après-midi
07 44 92 51 52 - goislotdelphineccf@gmail.com
delphinegoislot.fr



Delphine Goislot, conseillère conjugale et familiale à Chemillé

KARELLE ÉNERGÉTICIENNE



Karelle énergétique vous reçoit au Centre du bien-être à Chemillé

Dotée de capacités innées, Karelle a souhaité les mettre au service des autres en créant son activité. La professionnelle propose des soins énergétiques à destination des enfants, adultes, animaux et plantes, pour un apaisement physique et émotionnel. Karelle propose également des consultations médiumniques, de voyance (passé, présent, futur), des nettoyages énergétiques et peut apporter son aide dans la recherche de personnes disparues. Ces différentes prestations peuvent s'effectuer sur place, à domicile ou à distance (téléphone, mail, sms ou visio).

Contact :
Centre du bien-être, 3 rue de Coulvée - Melay (rdv le lundi en semaine paire)
07 80 78 97 40 - karelle.energeticienne@yahoo.com
www.karelleenergeticienne.fr

METTRE EN LUMIÈRE LES CRÉATEURS

La P'tite Fabric située 12 rue du commerce à Chemillé est une boutique de créations artisanales, fait main, locales et régionales. Elle offre un large choix de bijoux, compositions florales, objets de décorations recyclés, objets en bois, miniatures, illustrations, parfums d'ambiance, accessoires textiles, cuir... Une vingtaine de créatrices et créateurs expose ou propose des ateliers (création, bien-être). Ouverte de septembre à fin juillet, la P'tite Fabric connaît un nouveau fonctionnement depuis le mois d'avril 2024. En effet, Élodie Baumard, Marina Terrier, Pauline Jurado et Laure Coignard ont décidé de se rassembler et choisir la forme associative pour continuer à faire vivre la boutique. Écriture des statuts, sélection de nouveaux créateurs, comptabilité, développement de la communication, des ateliers les étapes ont été nombreuses pour enclencher ce nouveau mode de gestion.

« Nous avons fait le choix d'une reprise en forme associative car elle soutient notre principal objectif : donner la chance à chaque créateur-artisan de montrer son art et valoriser son savoir-faire. La nouvelle organisation permet à chacune(e) d'être engagée(e) dans l'association, de partager ses idées, ou encore d'être présent lors de permanences pour échanger avec la clientèle. La P'tite Fabric, c'est avant tout un lieu vivant d'échanges et de partage. » nous expliquent les fondatrices. Ce collectif nouvellement créé travaille pour la boutique, se soutient, propose et dynamise l'activité commerciale en cœur de ville. Il y a ici la volonté de créer des liens entre les membres, avec les créateurs et bien évidemment les clients de la P'tite Fabric. Envie de les rencontrer et découvrir les créations proposées ? Rendez-vous au 12 rue du commerce à Chemillé !

La P'tite Fabric : 12 rue du Commerce - Chemillé
Ouvert du mercredi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Le samedi de 10h à 18h30
09 86 47 66 36 / laptitefabric49@gmail.com



Les membres de l'association La P'tite Fabric prennent la pose

Testez votre activité !

Vous recherchez un local pour vous installer ? Franchissez le pas et saisissez l'opportunité offerte par Chemillé-en-Anjou. La collectivité propose aux porteurs de projet de tester leur activité en s'installant temporairement au 5 bis rue de Maillé à Chemillé. Cette démarche vise à encourager l'initiative entrepreneuriale et soutenir l'émergence de nouveaux commerces ou services. D'une surface de 71 m², le local dispose de plusieurs espaces distincts. Il peut accueillir une seule activité ou fonctionner en format partagé. Un loyer adapté accompagnera le ou les entrepreneurs concernés.

Eva Lamare
Chargée de mission commerces et revitalisation
02 41 28 41 42
e.lamare@chemille-en-anjou.fr



Faites-vous connaître !

Vous avez créé votre entreprise ou un nouveau service sur le territoire de Chemillé-en-Anjou ? Vous pouvez bénéficier d'un article à paraître dans cette rubrique du magazine municipal. Pour en profiter, nous vous invitons à faire votre demande auprès du service communication de Chemillé-en-Anjou.

communication@chemille-en-anjou.fr
ou 02 41 30 42 42



Chemillé-en-Anjou

FAIRE SON MARCHÉ, UN CHOIX DE CONSOMMATION, UN ÉTAT D'ESPRIT...

De nombreux commerçants non sédentaires sont présents sur l'ensemble du territoire. Marchés, food-truck, opticien ou autre épicerie ambulante, ils se rendent dans vos communes déléguées pour vous permettre de faire vos achats tout près de chez vous.

Ce ne sont pas moins de 16 rendez-vous qui rythment la vie du territoire grâce aux marchés locaux et aux commerces ambulants. Du fromage, en passant par les primeurs, les poissonniers, les vêtements, un opticien ou encore une épicerie ambulante... les possibilités sont variées. Leur existence vous permet de faire vos achats près de chez vous, parfois sans avoir à prendre son véhicule. Aller à la rencontre des commerçants ambulants, c'est aussi choisir un mode de consommation en circuit court où la qualité des produits est au cœur du sujet (produits locaux, frais, de saison...). Ils apportent de la vie et créent des moments de partage.

DU CÔTÉ DES MARCHÉS

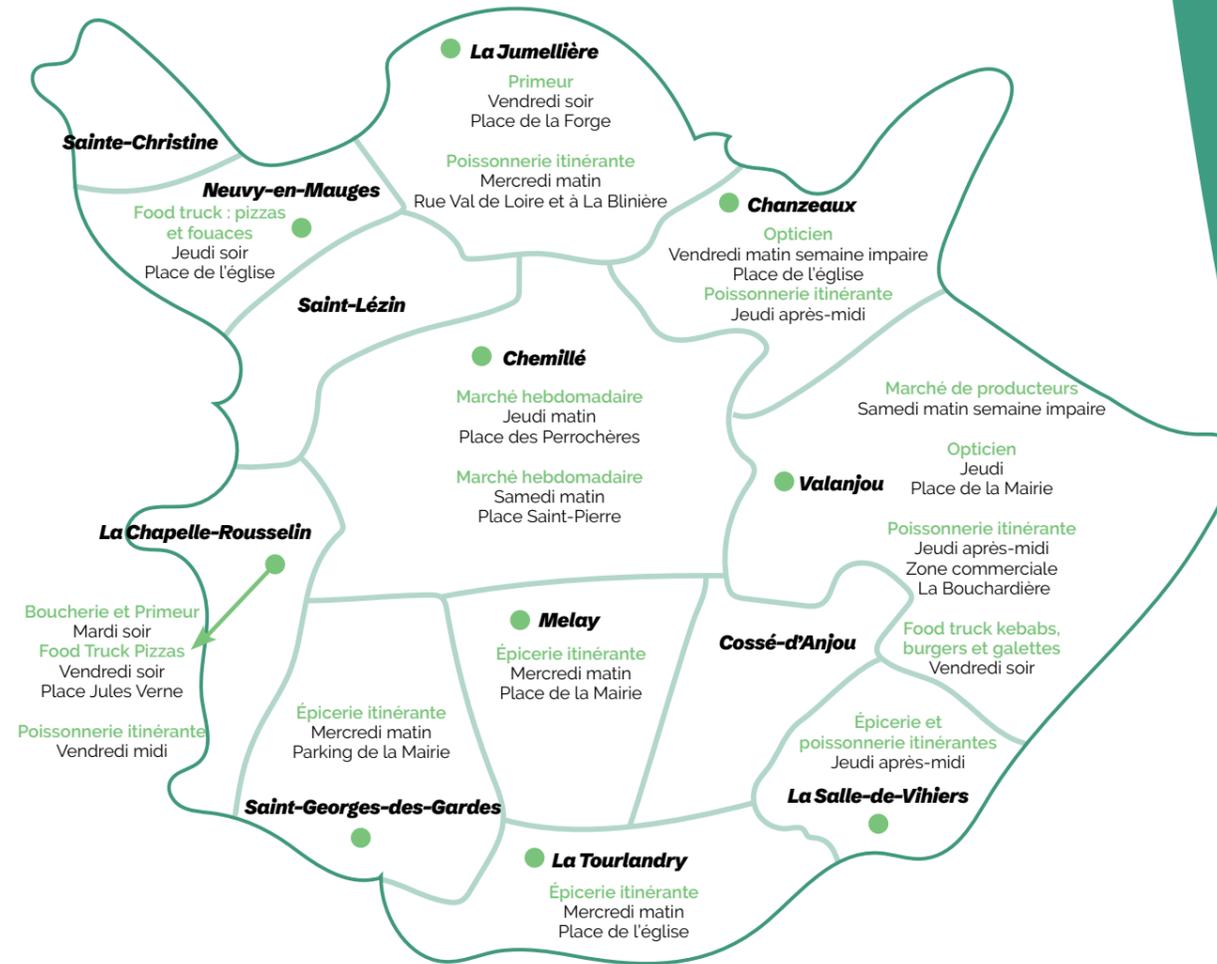
Souvent animés par les commerçants eux-mêmes, les marchés se vivent dans un esprit de convivialité. Thématique de Noël, tombolas, les idées sont nombreuses. Attachée à ces véritables lieux de vie, Chemillé-en-Anjou les soutient également en ce sens. Au-delà du travail des agents municipaux dans la relation avec les commerçants, le service culture propose régulièrement des animations comme ce fut le cas pour l'opération « Fête ton marché » en

2024. Des concerts, des fanfares, rien de tel pour faire durer le plaisir des passants. La commune a également pu proposer des temps de sensibilisation dans le cadre d'Octobre Rose par exemple afin d'aller à la rencontre des habitants pour leur parler prévention. D'autres associations locales comme le Centre Social contribuent également à cette dynamique collective.

DES COMMERCES AMBULANTS DANS LA PLUPART DES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Des commerces non-sédentaires se déplacent dans les communes déléguées, certains jours de la semaine pour proposer leurs produits. Pour les personnes sans moyen de locomotion, pour les personnes âgées, ils représentent une occasion de faire ses achats. Pouvoir discuter avec le commerçant avoir des conseils sur l'utilisation ou la consommation de leur produit, rencontrer un voisin, un ami du village, c'est essentiel pour la dynamique des petits bourgs.

Vous l'aurez compris, ils n'attendent plus que vous ! Invitez-vous quelques heures un matin ou un soir pour rencontrer ces commerçants tout en goûtant leurs bons produits.



Retrouvez vos commerces ambulants sur le site de la ville : [www.chemille-en-anjou.fr / rubrique vos commerces](http://www.chemille-en-anjou.fr/rubrique_vos_commerces)

Vous êtes commerçants ? Vous avez besoin d'informations ? Contactez Eva Lamare, chargée de mission commerces et revitalisation : 02 41 28 41 42 - e.lamare@chemille-en-anjou.fr

UN ATELIER POUR VOUS AIDER DANS VOTRE INSTALLATION !

Vous cherchez à vous installer en tant que commerçant non sédentaire (marché, food-truck...)?

Dans le cadre des Folles Journées pour Entreprendre, un atelier sur « l'installation des commerçants non-sédentaires », destiné aux porteurs de projet est organisé le :

**Mercredi 16 octobre de 18h30 à 20h30
au Jardin Camifolia de Chemillé**

L'atelier abordera tout ce qu'il faut savoir avant de se lancer (réglementation, démarches administratives...), rencontre avec des professionnels, témoignages (UDCM 49, Food truck, commerces ambulants) et dégustation.





Chemillé-en-Anjou



UNE RENTRÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

Déjà plus d'un mois que les 4 380 élèves qui fréquentent les différents établissements scolaires du territoire ont retrouvé les bancs de l'école. Une rentrée sur les chapeaux de roues qui vaut bien qu'on s'y attarde un peu.

Chemillé-en-Anjou compte 5 écoles publiques (490 élèves) et 13 écoles privées (1 700 élèves) qui ont toutes rouvert leurs portes le lundi 2 septembre. Écoliers comme enseignants ou ASEM/ATSEM⁽¹⁾ ont retrouvé les chemins de l'école et ce, jusqu'au vendredi 4 juillet 2025. Chaque commune déléguée dispose de services extrascolaires : 15 accueils périscolaires dont 10 sont associatifs et 10 accueils de loisirs sans hébergement associatifs.

Pour le secondaire, la commune compte environ 2 200 élèves répartis ainsi : un collège public (380 élèves), 2 collèges privés (950 élèves), 3 lycées proposant les filières générale, technologique et professionnelle (660 élèves) et une Maison Familiale Rurale (environ 200 élèves).

⁽¹⁾ Agent (Territorial) Spécialisé des Écoles Maternelles
⁽²⁾ Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap
⁽³⁾ Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre
⁽⁴⁾ Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique



Dans le cadre de l'opération « Un lycéen, un ordi », Christelle Morancès, présidente de la Région Pays de la Loire, s'est rendue au lycée de l'Hyrôme et à la MFR-CFA de Chemillé le lundi 9 septembre

Zoom sur la rentrée de l'école Notre-Dame de la Colline

À Saint-Georges-des-Gardes, les 150 élèves des 7 classes de l'école ont retrouvé l'équipe pédagogique : 11 enseignants dont une enseignante spécialisée, 2 ASEM et une AESH⁽²⁾. « Prendre soin de soi, des autres et de son environnement », voilà le thème de cette année 2024-2025. Un thème qui se construira avec l'équipe enseignante, les élèves, les parents d'élèves bénévoles des associations APEL⁽³⁾, OGECE⁽⁴⁾ et Familles Rurales (restauration scolaire,

accueil périscolaire et centre de loisirs). Un vrai travail sur le relationnel sera effectué : apprendre à gérer les conflits de manière apaisée et calme, apprendre à faire confiance aux autres... Être bien dans sa classe et son école, c'est important ! Enfin, l'établissement continue sa réflexion sur l'aménagement de la cour avec des coins jeux, une zone ombragée et la revégétalisation de cet espace extérieur.

Chemillé

L'ART DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE



L'univers du street art s'invite à l'école maternelle Georges Brassens de Chemillé. En effet, les jeunes élèves, de la très petite section à la grande section, ont réalisé une fresque sur le thème « Georges Brassens au pays des Merveilles ».



Les enfants ont pris plaisir à peindre la fresque aux côtés de Botero Pop.

L'objectif de ce projet était de s'inscrire dans le parcours culturel des élèves afin de travailler le langage (lecture des contes, vocabulaire...) et de développer leur sensibilité aux arts. Cette peinture a été faite en collaboration avec l'artiste angevin Botero Pop. Une réalisation en plusieurs phases puisque l'artiste est dans un premier temps venu à la rencontre des maternelles pour leur faire découvrir son univers artistique avant de se lancer dans la création.

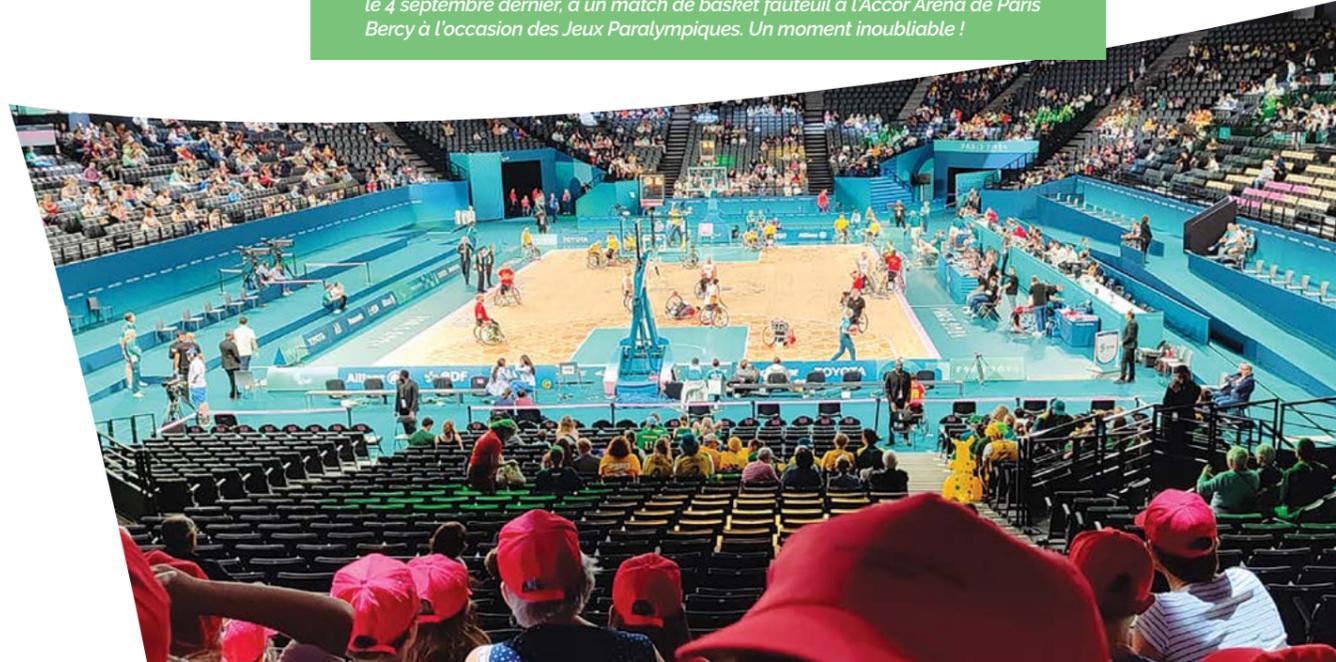
Finalisée en fin d'année scolaire, la fresque est à découvrir sur le mur qui longe la rue de la Source.

Valanjou

JEUX PARALYMPIQUES 2024, ILS Y ÉTAIENT !



Trente élèves de l'école François Bernier de Valanjou ont eu le plaisir d'assister, le 4 septembre dernier, à un match de basket fauteuil à l'Accor Arena de Paris Bercy à l'occasion des Jeux Paralympiques. Un moment inoubliable !



SE RETROUVER ENTRE JEUNES

Espace convivial essentiel, le foyer des jeunes compte 15 adhérents de 15 à 18 ans. En cette année sportive, les occasions ont été nombreuses de vivre ensemble les compétitions des Jeux Olympiques ou de football. Le local qui les accueille est situé près du city stade, ce qui favorise la rencontre entre jeunes de différents âges. Le groupe est investi dans la dynamique associative de la commune par leur participation aux repas de la classe zéro et à la fête communale. Cette année a été marquée également par deux ventes de saucissons qui ont permis d'acheter des jeux et d'envisager des projets de sorties pour continuer à fédérer le groupe.

Tu as entre 14 ans et 18 ans, rejoins le foyer des jeunes et participe aux animations !



DU NOUVEAU POUR S'AMUSER



Découvrez les 4 jeux choisis avec les enfants installés du côté de l'Allée du souvenir

À Sainte-Christine, les élus sur proposition du conseil consultatif souhaitent installer de nouvelles structures de loisirs pour les enfants. Dans le cadre du programme scolaire, les écoliers ont été associés au choix des futurs jeux extérieurs. Lieu, type de structure, couleurs, pour quelle tranche d'âge ? Autant de questions à se poser ! Cette démarche a été l'occasion pour eux d'expérimenter une prise de décision collective, de participer à des débats, d'écouter les avis des autres, etc. Le coût a également fait l'objet d'un exercice décliné en cours de mathématiques. Une belle expérience pour tous !

Ça se passe aussi par là !

Il y a également du nouveau du côté de La Chapelle-Rousselin ! Installée à l'aire de loisirs, une structure multi-activités remplacera l'ancien jeu en bois. Les enfants vont pouvoir y passer de bons moments de détente !

DÉJÀ 20 BOUGIES SOUFFLÉES !



La « place des trois Melay » inaugurée par le président de Melay 49 et les trois Maires

Initiative portée par la mairie au départ, chaque Melay de France est aujourd'hui organisée en association et se retrouve tous les deux ans à la Pentecôte. Cette année, les retrouvailles ont eu lieu en Haute-Marne, l'occasion de fêter comme il se doit vingt années d'amitié. Hébergement dans les familles, repas, chants, danses, visites culturelles, ont rythmé le week-end.

À chaque rencontre, une animation particulière est proposée. Cette fois-ci, le déguisement de quelques habitants de Melay 49 en tutu a fait sensation ! Gageons que l'accueil de Melay 49 en 2026 marquera tout autant les esprits !

Contact :
Olivier Airault - Président Melay 49
06 81 67 15 39 - olivier.airault@gmail.com

Trois communes se nomment Melay : Melay en Maine-et-Loire, Melay en Saône-et-Loire et Melay en Haute-Marne. Il y a vingt ans de cela, l'idée d'organiser à tour de rôle des rencontres entre les habitants de ces trois coins de France a germé.

L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ

Agent d'accueil depuis 11 ans en mairie déléguée et à l'agence postale de Saint-Georges-des-Gardes ainsi que La Chapelle-Rousselin, Monique Cailleau part pour une retraite bien méritée.

t'ont permis pendant ces années de répondre aux missions qui t'ont été confiées. Merci Monique pour la qualité de service public que tu as proposée. Nous te souhaitons le meilleur pour cette nouvelle étape de ta vie ».

Sur ce poste essentiel en proximité, de nombreuses connaissances et qualités personnelles sont nécessaires pour assurer ce service public d'accueil, information et orientation auprès des usagers. Tout au long de sa carrière, Monique a été à l'écoute des habitants afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Yann Leroux, maire délégué de Saint-Georges-des-Gardes, lui témoigne sa reconnaissance au nom de la commune et de tous ceux qui l'ont côtoyée : « Tes sourires, tes rires communicatifs, ton sérieux, ton envie de bien faire, ta disponibilité,



Monique Cailleau prend la pose pour son départ en retraite



Chanzeaux

DES RÉSULTATS EN PROGRESSION !

L'aventure du Val d'Hyrôme Basket a démarré en 2017 de l'entente entre les clubs de Chanzeaux et Valanjou (Chanz et Val), Saint-Lambert Saint-Aubin (SLSABasket), Beaulieu-sur-Layon (section basket GCB). Objectif ? Grouper les effectifs pour faire des équipes d'âge et de niveau. La fusion a été effective en 2019, forte de la réussite des premières années en entente.

Le club permet de pratiquer le basket à côté de chez soi. Il compte des équipes allant de la U7 jusqu'aux seniors (masculines et féminines). Deux équipes évoluent en détente (masculine et féminine), une activité « Fit Basket » est également proposée. L'éveil basket (3 à 5 ans) vient d'être mis en place cette année.

DES PERFORMANCES AU RENDEZ-VOUS

Ces derniers temps, le club voit une belle progression dans ses résultats. L'équipe U15 féminine 1 est championne départementale. À ce titre, elle a reçu également le trophée des sportifs lors de la cérémonie organisée par Chemillé-en-Anjou au Théâtre Foirail le 7 septembre dernier. Ce résultat a permis à cette équipe montante de participer au tournoi qualificatif en région et de le remporter ! Les U15f1 montent donc en régionale 2. Un grand bravo aux jeunes joueuses pour cette performance.

Gageons que, Valy, la mascotte du club, continuera à encourager ces beaux résultats, accompagnée par l'équipe de supporters, « KOP », créée cette année par l'association.



Val d'Hyrôme Basket, c'est :

- 28 équipes
- 250 licenciés
- Une co-présidence partagée entre Robin Ouvrard et Sandrine Grellier
- 21 bénévoles
- 2 entraîneurs salariés
- 30 entreprises partenaires

Contact : contact@valhyromebasket.org
valhyromebasket.org



La Salle-de-Vihiers

À VOS BOTTES ET À VOS GANTS !

La commune déléguée de La Salle-de-Vihiers vous invite à venir rejoindre l'équipe municipale afin de faire un nettoyage du bourg. Objectif ? Ramasser les objets, plastiques et autres déchets abandonnés. Initialement programmée le samedi matin 27 avril dernier, cette opération citoyenne avait malheureusement dû être annulée en raison d'une mauvaise météo.

Ce n'était que partie remise ! Prochain rendez-vous le samedi 19 octobre à 10h, sous la salle communale pour le départ. Les élus vous attendent nombreuses et nombreux pour participer à cette action de nettoyage. Pensez à vous munir de vos bottes, de vos gants, d'un gilet fluorescent ou de couleur vive ainsi que d'un bâton muni de pinces si vous en avez un.

Melay

UN ÉTÉ SPORTIF ET ANIMÉ



Pour découvrir, bouger ou être ensemble, la variété d'activités sportives a rythmé la saison estivale sur l'aire de loisirs de Coulvée. Des animations proposées gratuitement par la collectivité dans le cadre des Labels « Terre de Jeux 2024 » et « Ville sportive »

Valanjou

KIPROKO REPART DE PLUS BELLE



Sur scène, la joyeuse équipe des Moustiks s'en donne à cœur joie

intègre une participation des adultes cette saison. En nouveauté, un Cluedo et un escape-game pour Halloween animeront la cour du château. Des ateliers « impro » voient également le jour, les vendredis deux fois par mois. Enfin, un loto théâtralisé complètera ce panel d'événements. L'atelier jeux théâtraux pour tous est reconduit le dernier vendredi de chaque mois, l'occasion de s'amuser et d'essayer la scène. Tout comme les adultes, les trois groupes enfants existants en plus du café-théâtre, monteront des petites pièces pour le printemps. Des beaux moments de spectacle en perspective !

En sommeil depuis quelques années, les projets fleurissent de nouveau chez Kiproko ! Les ateliers jeunes rassemblent 25 participants et le bureau s'étoffe en passant à 10 membres. Relancé cette année, le café-théâtre des enfants

Contact : secretariat.kiproko@gmail.com
Pour suivre l'actualité de Kiproko : www.kiproko.fr
Facebook : Kiproko



La Chapelle-Rousselin / La Tourlandry

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Chemillé-en-Anjou propose deux nouveaux lotissements disponibles à la vente à La Chapelle-Rousselin et à La Tourlandry. Saisissez cette opportunité pour vous installer dans des communes dynamiques et conviviales, proches des commerces et des services essentiels.

LE LOTISSEMENT DE LA HUBAUDIÈRE À LA CHAPELLE-ROUSSELIN

Situé rue des Blottières, il s'étend sur des parcelles agricoles acquises par la collectivité, en prolongement du lotissement Les Pâtisseries. Il offre 13 parcelles de 410 à 540 m² et 3 parcelles en location-accession (PSLA) gérées par le bailleur social Maine-et-Loire Habitat. Les aménagements, y compris la voirie définitive, les trottoirs, les stationnements et les clôtures végétalisées, sont déjà terminés, facilitant ainsi la projection et la visualisation de votre parcelle et cadre de vie

LE LOTISSEMENT DU CENTRE-BOURG À LA TOURLANDRY

Situé rue des Écoles, il a été développé sur des anciens jardins achetés par la collectivité, en cœur de bourg. Il illustre la volonté de densification urbaine plutôt que d'extension sur les terres agricoles. Il propose 11 parcelles de 231 à 382 m², ainsi qu'un terrain destiné à 3 logements locatifs gérés par le bailleur social Sèvre Loire Habitat. Une liaison piétonne traverse le lotissement, assurant une proximité avec

toutes les commodités : école, commerces, mairie, et bientôt deux nouveaux commerces (coiffure et soins infirmiers) au 31 et 31 bis rue Geoffroy de La Tourlandry

UN ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

En conformité avec la loi « Climat et résilience » visant la Zéro Artificialisation Nette (ZAN), ces lotissements intègrent des solutions pour la gestion des eaux pluviales à la parcelle (GIEP). Ils bénéficient de chaussées à structure réservoir et de noues paysagées pour la récupération des eaux. Les futurs propriétaires devront également installer des dispositifs pour l'infiltration des eaux de leur terrain et toiture (bassins ou jardins de pluie, zones de stationnement avec réservoir, petites noues, etc.).

Contact :

- Mairies déléguées de
La Chapelle-Rousselin : 02 41 30 63 40
La Tourlandry : 02 41 64 41 21
- Service foncier de Chemillé-en-Anjou : 02 41 30 48 28 - foncier@chemille-en-anjou.fr

Chemillé

JOSEPH CÉLÈBRE SES 100 ANS

Joseph Malinge est né le 16 juillet 1924, à la Gosserie, à Chemillé. Cent ans plus tard, toujours à Chemillé, Joseph a soufflé sa centième bougie avec, à ses côtés, Renée, son épouse depuis 70 ans, sa famille et ses amis du club des aînés.

Cet ancien agriculteur, dont la ferme se situait à la Grande Houssaie, a reçu la visite de Sophie Bidet-Enon, adjointe aux aînés, et Jean-Claude Corroyer, maire délégué de Chemillé. À cette occasion, ils ont souhaité honorer les 100 ans de Joseph Malinge, au nom de la collectivité. Un beau moment d'échanges lors duquel Joseph a pu partager de nombreuses anecdotes liées à son ancienne activité professionnelle ou encore ses responsabilités d'élu. Il a en effet été membre du Conseil municipal de Chemillé de 1971 à 1983.



Joseph Malinge et son épouse ont reçu Jean-Claude Corroyer et Sophie Bidet-Enon pour un moment convivial.

Chemillé-en-Anjou

PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ MENTALE

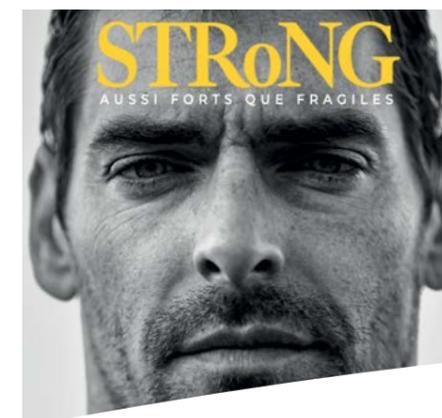
Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

En lien avec le Contrat Local de Santé Mentale (CLSM) de Mauges Communauté, Chemillé-en-Anjou a la volonté de s'inscrire dans cette thématique. Il est important de sensibiliser le plus grand nombre afin que chacun soit conscient de sa propre santé mentale.

Dans ce contexte et à l'occasion de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM), différentes actions sont organisées : une exposition réalisée par les jeunes du lycée Robert d'Arbrissel ainsi qu'un ciné-débat avec la projection du film « Strong, aussi forts que fragiles ». Ce film pose un regard pudique sur la santé mentale et la dépression, sujet encore

tabou. Les témoignages d'athlètes de haut niveau et l'un des réalisateurs, lui-même ancien athlète de haut niveau, seront au cœur du débat... La santé mentale est une composante essentielle de la santé dont il est primordial de prendre soin.

Pour en savoir plus :
Centre Communal d'Action Sociale : 02 41 30 29 90





AU CŒUR DES TRAVAUX

Salle des loisirs, accueil périscolaire, bibliothèque, assainissement... Petit tour d'horizon des travaux en cours ou tout juste achevés.

CHANZEAUX : TRAVAUX À LA SALLE DES LOISIRS

Après une première phase de travaux réalisés aux abords du bâtiment, la salle de loisirs de Chanzeaux va désormais faire l'objet d'un embellissement intérieur. Les travaux consistent en la mise en conformité de la salle : installation d'une VMC double flux ; remplacement et isolation du plafond ainsi que l'installation de nouveaux parements pour améliorer le confort acoustique ; traitement du parquet de la salle et de la scène ; réfection du chauffage avec un système à aérothermie ; rénovation de l'éclairage (salle et scène) et enfin, réfection du tableau électrique. Cet ensemble de travaux aura un impact sur la consommation énergétique du bâtiment.

Des travaux de mise en conformité sécuritaire sont également prévus avec une mise en conformité coupe-feu entre le grenier et la salle de répétitions ainsi qu'un renforcement de la charpente et du plancher du grenier. Réception de chantier prévue avant l'été 2025. Le coût total des travaux, financés en totalité par la collectivité, s'élève à 440 000 €.



Bientôt une nouvelle jeunesse pour la salle des loisirs de Chanzeaux !

SAINT-GEORGES-DES-GARDES : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN COURS

Mauges Communauté a engagé des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement unitaire actuel à Saint-Georges-des-Gardes, pour une durée de 9 mois. Afin de minimiser les perturbations pour les habitants et les usagers, les travaux se déroulent en plusieurs phases. Cet été, les rues du Bordage, Beausoleil et de l'Anerie (première phase) ont vu leur réseau d'assainissement rénové. Jusqu'à la fin de l'année, les travaux concernent la rue Nationale avec la mise en place d'une circulation alternée. Le chantier se poursuivra ensuite dans les rues de l'ancienne mairie et de Sevret. Enfin, en 2025, sont concernées la rue Beau Soleil (entre la rue du Moulin et la rue de l'Anerie) ainsi que la rue Bordelière. Ces travaux seront réalisés en route barrée avec la mise en place d'une déviation.

Plus d'infos auprès de Mauges Communauté : 02 41 46 49 27



UNE BIBLIOTHÈQUE TOUTE NEUVE !

Le 19 juin dernier, les habitants de Sainte-Christine ont eu le plaisir de découvrir leur toute nouvelle bibliothèque située au cœur du bourg au 6 rue du Commerce. Différents espaces ont été aménagés afin d'accueillir les lecteurs : espace pour les tout-petits, espace ado, coin BD, coin lecture... Le tout dans une ambiance cosy.

Une dizaine de bénévoles agit toute l'année pour faire de la bibliothèque un lieu vivant. D'ailleurs, l'aménagement des lieux se veut mobile afin de pouvoir accueillir toutes sortes d'animations. Premier événement à venir : une soirée cinéma le vendredi 18 octobre à 20h. Le film projeté est choisi par un comité de sélection composé de jeunes de la commune. Dans le cadre du festival « Heureux qui comme un conte » la bibliothèque va également accueillir « Contes en épisodes » les mardis 22 et 29 octobre à 19h. Toutes ces animations sont accessibles gratuitement.

Pour rappel, la bibliothèque de Sainte-Christine est ouverte les mercredis, samedis et dimanches de 10h30 à 12h.

TRAVAUX EN COURS À LA PÉRI'

Jeu de chaises musicales à Sainte-Christine : la bibliothèque ayant emménagé dans les locaux de l'ancienne épicerie, les travaux de la future périscolaire ont pu être lancés dans l'ancienne bibliothèque. Commencé en juillet, le chantier prendra fin en décembre. Les petits Christinois et les équipes pourront prendre possession des lieux en janvier 2025. Véritable projet structurant pour la commune qui disposera ainsi d'un pôle enfance mieux identifié, l'accueil périscolaire comprendra une salle d'activités, des sanitaires, un dortoir ainsi qu'un espace extérieur.

D'un coût total de 120 000€, les travaux sont financés par la commune de Chemillé-en-Anjou avec le concours de la CAF (40 000€). Deux entreprises de Sainte-Christine participent à ce chantier.

Notez que la périscolaire accueille toute l'année une trentaine d'enfants avant et après l'école, le mercredi et une semaine sur deux lors des petites vacances scolaires.

Contact :
Mairie déléguée de Sainte-Christine : 02 41 70 60 95



De nouveaux espaces sont à disposition des lecteurs de Sainte-Christine



ET SI VOUS REPENSIEZ VOS TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL ?

Comment pourrait-on changer cette habitude de prendre sa voiture tout seul matin et soir pour aller et revenir du travail ? C'est sûr c'est pratique, efficace, mais c'est aussi coûteux, à la fois pour le portemonnaie et pour l'environnement. Covoiturage, vélo, marche à pied ou car... sur notre territoire rural cela demande de l'organisation mais il y a des solutions. Les connaissez-vous ?

LE COVOITURAGE FACILE AVEC BLABLACAR DAILY

En peu d'années, le covoiturage s'est démocratisé. Grâce aux applications spécialisées sur les trajets domicile-travail, cette solution est aujourd'hui beaucoup plus accessible. Mauges Communauté vous aide à passer le cap avec la Région et l'État. Ils financent depuis 2023 vos trajets de covoiturage via les applications smartphone. Une façon d'encourager les mobilités partagées au niveau local pour faire augmenter le nombre de covoitureurs sur le territoire et ainsi optimiser les chances de trouver quelqu'un avec qui voyager. Pari gagné : le nombre de covoitureurs dans les Mauges a doublé en un an !

Mauges Communauté continue de financer les trajets domicile-travail en covoiturage avec l'application BlaBlaCar Daily. La formule est simple : les conducteurs sont rémunérés et les passagers font des économies.



Vous êtes passager ?
Voyagez gratuitement !

Vous êtes conducteur ?
Vous êtes rémunéré entre 1,50 € et 3,50 € par passager transporté et par trajet.

Vous êtes nouveau conducteur covoitureur ?
Bénéficiez en plus d'une prime de l'État de 100 € pour vous lancer.

LE CAR OPTIMISÉ AVEC LES LIGNES MIXTES

Mauges Communauté expérimente un nouveau service sur son réseau Mooj ! : 11 circuits de transport scolaire lycéen ont été aménagés pour offrir aux salariés une nouvelle solution de mobilité. Les lignes traversent 40 communes des Mauges et rallient Beaufréau à 7h30 le matin pour en repartir à 17h30 le soir. Si une de ces lignes de car passe près de chez vous, vous pouvez voyager à bord, selon les mêmes horaires, les mêmes arrêts que les élèves scolarisés, du lundi au vendredi pendant les périodes scolaires, sous réserve de places disponibles.

Bénéficiez d'un mois gratuit pour essayer !

Inscrivez-vous sur mooj.fr et réservez une place sur le trajet qui vous intéresse. Ce service fonctionne sur réservation avec un abonnement nominatif hebdomadaire (16 €) ou mensuel (45 €). Le premier mois est gratuit !

LA LIBERTÉ À VÉLO ÉLECTRIQUE

Aller au travail à vélo rien de tel pour prendre un bon bol d'air. Le matin ça réveille et le soir ça aère la tête ! Si vous habitez à moins de 10 km de votre travail, le vélo électrique supprime bien des inconvénients : plus d'effort pour monter les côtes, plus de transpiration en arrivant au travail... Il faut tester pour se rendre compte. Mooj ! propose des vélos électriques à la location sur 3 mois pour vous permettre d'essayer avant de vous engager dans un achat. Et une fois convaincu, vous pouvez bénéficier d'une aide à l'achat de 100 €.

Retrouvez toutes les informations pratiques de ces solutions sur mooj.fr



KDÔMAUGES

LE CHÈQUE-CADEAU LOCAL QUI DYNAMISE L'ÉCONOMIE DES MAUGES

KDÔMauges : vous avez sûrement déjà vu ce nom sur la vitrine des commerçants près de chez vous mais savez-vous ce que c'est ? En avez-vous déjà utilisé ? Avez-vous déjà pensé à en offrir ? Consommez local, consommez Mauges ! Avec KDÔMauges vous créez du lien avec les commerçants locaux et vous offrez la liberté de choisir où et quand dépenser. Beauté, produits du terroir, jardinage, lecture, prêt-à-porter, bricolage... ils sont valables dans plus de 400 commerces des Mauges !

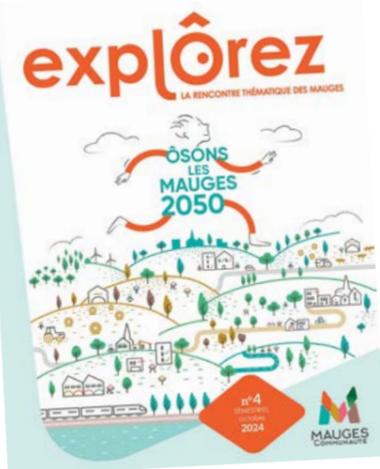
Vous pouvez les acheter en ligne sur www.kdomauges.fr ou dans les accueils touristiques des Mauges. Commandez et recevez vos chèques sous une semaine.



L'institut Guinot de Chemillé, l'un des commerces partenaires KDÔMauges

Plus d'infos sur www.kdomauges.fr

EXPLÔREZ LES MAUGES EN 2050



Projetez-vous dans les 20 ans à venir avec Explôrez le support d'information de Mauges Communauté, qui vous plonge vers le futur des Mauges.

À quels enjeux devons-nous répondre ? Comment les anticiper ? Quelles sont les priorités pour aménager le territoire ?

Autant de questions auxquelles les élus du territoire répondent à travers l'élaboration collective du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), avec la volonté de répondre aux enjeux des transitions, en prenant appui

sur les atouts et capacités du territoire. Et vous, comment imaginez-vous les Mauges en 2050 ?

Vous êtes plutôt numérique ?
Retrouvez Explôrez sur maugescommunaute.fr et feuilletez-le directement sur votre smartphone.

Vous préférez le papier ?
Une version imprimée est diffusée en points relais, dans les lieux publics près de chez vous : mairies, bibliothèques...

GÉRER SES EAUX PLUVIALES

La gestion intégrée des eaux pluviales, aussi appelée GIEP, est une méthode innovante qui remplace le modèle traditionnel d'évacuation par tuyaux. Elle favorise l'infiltration naturelle de l'eau directement sur votre terrain, au plus près de son point de chute. Cette approche, en plus d'être bénéfique pour le jardin et ses plantations, réduit les risques d'inondation et protège l'environnement.

Si vous avez un projet de construction dans les Mauges avec une GIEP prévue sur votre parcelle,

Mauges Communauté vous guide dans les démarches à effectuer. Contactez au plus tôt les services du Grand Cycle de l'Eau, avant le dépôt de votre permis de construire ou autre autorisation d'urbanisme. Ils vous accompagneront dans vos choix et vérifieront la conformité de votre projet avec les réglementations en vigueur.

Services du Grand Cycle de l'Eau :
contactsea@maugescommunaute.fr ou 02 41 46 49 27

POUSSEZ LA PORTE DES ENTREPRISES DES MAUGES

Qui n'a pas dans sa famille ou son entourage quelqu'un qui a travaillé dans l'une de nos nombreuses usines de chaussures des Mauges ? Avec 420 usines et 16 000 emplois sur le territoire au milieu du 20^e siècle, la chaussure a marqué des générations. Rencontre avec Marie, ancienne salariée chez Humeau-Beaupréau (Bopy) et participante à l'évènement « C'est quoi ton entreprise ? ».

COMBIEN D'ANNÉES AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ AU SEIN DE CETTE ENTREPRISE ET À QUEL POSTE ?

J'ai travaillé durant une quinzaine d'années à l'entreprise Bopy à Beaupréau. J'étais au service production, sur un poste de découpe du cuir pour fabriquer les chaussures.

POURQUOI AVOIR EU ENVIE DE VISITER L'ENTREPRISE ?

J'ai quitté l'entreprise en 1987. Revenir plus de 30 ans après c'est presque redécouvrir une nouvelle entreprise : elle a déménagé et la production est tout à fait différente. Que de changements : les bottes caoutchouc, les Méduses... J'étais curieuse de fouler de nouveau le sol de l'atelier de piqûre et découpe, et voir ces salariés effectuer les tâches que j'ai réalisées tout au long de ma carrière. Même si aujourd'hui la production cuir est très réduite, les savoir-faire et l'ADN d'Humeau-Beaupréau sont toujours là.

QU'AVEZ-VOUS RESENTI EN REVENANT SUR VOTRE ANCIEN LIEU DE TRAVAIL ?

Passer les portes d'Humeau-Beaupréau et retrouver le chemin de l'entreprise étaient une sensation particulière. C'est une fierté de voir cette entreprise familiale perdurer malgré les aléas de la production de chaussures. Quelle satisfaction d'avoir travaillé dans cette usine qui a su se réinventer et qui aujourd'hui encore garde le cap et maintient une activité chaussures dans les Mauges !

Découvrez « C'est quoi ton entreprise ? »

102 entrepreneurs vous dévoilent leurs coulisses du 1^{er} au 31 octobre dans les Mauges ! Leur motivation ? Transmettre leurs savoir-faire ancestraux, partager leurs valeurs et rencontrer peut-être leurs futurs collaborateurs. Et si vous aussi, vous en profitez pour découvrir où travaillent vos proches ?

Du 1^{er} au 31 octobre, plus de 400 créneaux de visites d'entreprise gratuites.
Réservation obligatoire au 02 41 72 62 32 ou sur osezmauges.fr



© François Crampon

Ôsez MAUGES
Au fil de l'

CHEMILLÉ-EN-ANJOU AVEC VOUS

Voyant un intérêt certain dans le Pacte des Solidarités porté par l'État, *Chemillé en Anjou Avec Vous* est particulièrement heureuse d'avoir soutenu la candidature de notre commune, la rendant aujourd'hui l'unique lauréate du département pour mettre en œuvre l'expérimentation « Territoire Zéro Non Recours ». Parce que nous avons à cœur d'être au plus proche de chacun, ce dispositif permettra de faciliter l'accès aux droits sociaux des personnes par un travail collaboratif entre les partenaires institutionnels et associatifs, fluidifier les parcours des habitants vers leurs droits, comprendre les complexités administratives, les freins... Mieux accompagner les citoyens en somme !

Méconnaissance des démarches, complexité de l'outil informatique, santé mentale ou physique fragile, mobilité contrainte ou inexistante... sont autant de causes qui participent malheureusement à ce phénomène de non recours. Le financement obtenu nous permet ainsi un renfort communal des moyens humains pour lutter contre ces obstacles. A cet effet, le recrutement d'une chargée de mission coordonnant l'ensemble du projet et

la collaboration d'un mi-temps avec le Centre social seront un gage de complémentarité dans les actions au service du « zéro non recours » sur notre territoire.

Une quarantaine de partenaires va développer ou consolider leur collaboration, facilitée par la création d'un comité spécifique. Ce qui nous tient particulièrement à cœur dans cette aventure, est la place donnée aux habitants volontaires dans cette expérimentation : une réelle valeur ajoutée ! En parallèle, nous poursuivons nos efforts dans le social tel que la lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec le Parc éolien de l'Hyrôme, la proposition d'une mutuelle communale pour tous, l'aide à la mobilité, toujours en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale.

« Territoire Zéro Non recours » vient ainsi parfaire le programme de notre mandat, et réaffirme notre volonté d'accompagner tous les habitants dans la connaissance de leurs droits, et plus largement d'accompagner chacun des habitants dans leur parcours.

Chemillé en Anjou Avec Vous

OSEZ CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Des logements dignes

De nombreux logements HLM construits début des années 80 sur la commune sont encore pour la plupart classés par le DPE en Classe F. Cela entraîne des factures d'électricité et de gaz que les locataires sont dans l'impossibilité de pouvoir supporter ou l'absence de chauffage. Cela détériore les logements qui deviennent insalubres et altère indéniablement la santé, déjà fragile, d'un certain nombre d'entre eux. Face à cette situation, nous devrions soutenir les locataires pour que des réponses sérieuses des bailleurs leurs soient apportées.

Que comptez-vous faire pour soutenir les habitants dans leurs démarches face à leurs bailleurs qui vivent ces situations dans le parc des logements sociaux de notre commune ?

Des passages sécurisés

Après un accident mortel en début d'année rue Nationale à St Pierre, nous déplorons en septembre un nouvel accident grave sur le passage piéton de l'avenue du Général De Gaulle en face de l'ancienne gendarmerie. Malheureusement ce ne sont pas les premiers accidents qui se produisent dans ce secteur.

Cela pose plusieurs problématiques :

- La sécurisation des passages piétons sur ces axes
- La réduction du trafic intense qui génère de nombreux problèmes pour les riverains

Des bandes de résine et des éclairages nocturnes ont été installés sur certains passages mais ne faudrait-il pas les généraliser ?

Des dispositifs lumineux au sol ont été installés en 2022 pour un coût par passage de 10 000€, mais ils ne fonctionnent pas.

Quelles décisions vont être prise pour que ces dispositifs de sécurité soient efficaces en permanence ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour faire diminuer significativement le trafic sur la rue Nationale et l'avenue du Général De Gaulle ?

Nous avons interpellé la municipalité sur ces deux sujets. Nous ne doutons pas que la majorité municipale apportera des réponses concrètes à nos concitoyens.

Oserensemble@gmail.com

Corinne Blocquaux, Laurent Girard, Florence Barré, Laurent Maissin, Alain Martineau, Fabien Grellier, Catherine Leloup-Cottin, Monique Rouillard, Tiphaine Roulleau

Médaille d'argent

Parmi les communes des Mauges, Chemillé-en-Anjou a le second taux d'adhésion aux bibliothèques le plus important. L'accès gratuit à ces lieux de vie culturels mis en place en 2022 a contribué largement à l'augmentation du nombre d'utilisateurs des bibliothèques locales. Vous n'êtes pas encore abonné ? Poussez les portes de l'une des 12 bibliothèques pour vous renseigner et pouvoir emprunter un grand nombre de livres, CD, DVD...



100 repas par jour !

C'est le nombre de repas qui sont servis par jour dans le cadre du portage de repas aux domiciles des personnes âgées qui en ont fait la demande. Du lundi au samedi, ils sont servis par des bénévoles de la commune déléguée concernée ou d'une association locale, à l'exception de Chemillé où le service est pris en charge par des agents municipaux. Un grand merci à tous ces bénévoles et agents qui assurent cette mission si importante pour les bénéficiaires.



553,341 km

4^e commune la plus grande de France en termes de superficie, Chemillé-en-Anjou s'étend sur près de 324 km². Qui dit grande superficie, dit un vaste espace public à entretenir. La commune comptabilise ainsi 553.341km de voirie sur l'ensemble de ses communes déléguées. Ce nombre comprend les voies urbaines, rurales et longueurs de parking.



23 600 visiteurs

Vous avez été nombreux à pousser les portes du Théâtre Foirail du 6 au 8 septembre dernier. La Foire Exposition et le Festi'élevage ont eu du succès encore cette année. Stands, animations, fête foraine, animaux à observer, la recette séduit toujours autant pour cet événement aussi traditionnel que fédérateur.



**Lucile Coste
& Loubiakan**

Découvrez les invitées
d'honneur du Salon
d'Automne 2024

